

Communiqué de presse

Conjoncture économique à Genève au 3^e trimestre 1992 : encore la récession

Au troisième trimestre, la récession persiste à Genève. Le *chômage* ne cesse d'augmenter : le taux de chômage passe de 5,3 % en juin à 6,2 % en octobre. La situation tendue sur le marché du travail touche les travailleurs étrangers, surtout les saisonniers, dont le nombre est en baisse, et inquiète les *consommateurs* qui demeurent pessimistes quant à la situation économique générale en Suisse.

La *masse salariale* réelle versée dans le canton, érodée par la baisse de l'emploi et le renchérissement, recule de 2,6 % au premier semestre, en variation annuelle.

A la fin du troisième trimestre, dans l'*industrie genevoise*, seules la chimie et l'horlogerie-bijouterie connaissent une bonne marche des affaires, grâce notamment à leurs exportations; toutes les autres branches constatent une diminution de leurs entrées de commandes et de leur production. Mais c'est surtout le secteur de la *construction* qui accuse le coup : l'activité, déjà en recul depuis 2 ans, ralentit encore.

Si l'*hôtellerie* genevoise enregistre pratiquement autant d'arrivées au troisième trimestre que l'an passé à la même période, les hôtes raccourcissent leurs séjours cette année et le nombre de nuitées baisse de presque 10 %. Le *trafic à Cointrin* se stabilise : en juin, juillet, août, le nombre de passagers et le fret tendent à rejoindre leurs niveaux d'avant la crise du Golfe.

La décélération du renchérissement a été relativement rapide en 1992 et le taux annuel a fléchi de 5,5 % à fin 1991 à 3,4 % en octobre 1992. Ce recul, combiné avec l'appréciation du cours du franc suisse à la faveur des tensions au sein du SME, a favorisé la baisse des taux d'intérêt à court terme.

Ces éléments d'appréciation sur l'évolution de la conjoncture économique à Genève figurent dans le dernier numéro trimestriel des *Reflets conjoncturels*, publiés par le Service cantonal de statistique (SCS). Ce numéro (N° 56, 3^e trimestre 1992) contient deux articles spéciaux : l'un relatif à l'enquête pilote sur les salaires d'octobre 1991, réalisée à Genève par l'OFIAMT et le SCS; l'autre sur les premiers résultats de recensement fédéral des entreprises de septembre 1991.